

Compte-rendu de la plénière du 26 juin 2023 à Lieusaint

Présents - CODEV

Christian BARTHE, Laurent BORNERT, Jean-Luc DAVID, François HELAUT, Caroline LANUZEL, Jean-Pierre LE BRETON, Florent MOURIOT, Lionelle REYNES-MARTIN, Anne ROMEUR, Joël SENETAIRE, Jean-Pierre TOURNERET, François VERRET, Thomas YSEMBERT

Présents - Service Participation

Eric COQUELIN, Kériya PROUM

Excusés

Thierry AUDAS, Isabelle COLETTA, André DARMAGNAC, Marie-Jo DECRAENE, Vincent DEROUET, Zamen GHEMARI, Bernard GINET, Cédric HEIL, Sandrine LAURENT-FONTAINE, Claudine NDOYE, Valérie NORMAND, Joseph NOUVELLON, Serge OLIVIER

La phase d'inscription à cette plénière a permis au Service Participation de contacter l'ensemble des membres du CODEV. La liste des présents et excusés ci-dessus correspond à celle des membres officiels du CODEV (juin 2023).

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- Bilan de la séquence 2021-2022 (avec la présentation des cahiers de préconisations) ;
- Point sur le fonctionnement du CODEV (gouvernance, recrutement...) ;
- Décision sur les thématiques que le CODEV veut travailler ;
- Divers ;

SYNTHESE DES DECISIONS POUR EXECUTION

1. Bilan 2021-2022

A mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet du CODEV.

2. Les groupes de travail 2021-2022

Économie circulaire : Le CODEV demande à Aurélie GROS de voir avec Germain DUPONT pour une réponse rapide au cahier de préconisations et lancera le suivi/ "service après-vente" en septembre.

Urbanisme : Considérant qu'il manque des réponses au cahier de préconisations, le CODEV poursuit ses échanges avec la Communauté d'Agglomération.

Dans le cadre de l'InterCODEV Île-de-France, le CODEV et le CODEV de Saint-Quentin-en-Yvelines entreprennent des travaux sur le SDRIF-E - démarrage prévu en juillet. Tout membre intéressé par ce travail peut le signaler à Jean-Pierre LE BRETON.

Agriculture & alimentation : Après la séquence de consultation des habitants, le CODEV restera vigilant à avoir un retour écrit sur l'ensemble de ses préconisations et sur la mise en œuvre et le suivi des 5 préconisations prioritaires.

3. Concernant le SCoT

Le CODEV aura à donner son avis.

4. Fonctionnement du CODEV

Dans le respect du règlement intérieur, est décidé le renouvellement de la gouvernance pour novembre 2023. Est proposée une prise de fonction en janvier 2024. Début septembre, un processus "élection" sera présenté au CODEV.

5. Thématiques 2023-2024

Suite à un sondage en amont de la plénière, le CODEV décide de travailler sur deux thèmes :

- Les bords de Seine et leurs usages/PNU ;
 - Alimentation : accès aux produits locaux.
 - Est acté que le Service Participation informe Grand Paris Sud de la décision du CODEV et demande toute information utile à ces travaux. De même que le Service Participation informe les élus en charge de la volonté du CODEV de les rencontrer. Tout cela pour permettre un démarrage des groupes de travail en septembre 2023.
6. Concernant les élus, il est demandé à Aurélie GROS de faire une information sur les cahiers de préconisations aux élus de l'Agglomération à l'occasion d'un Conseil Communautaire.
7. **Le Village des Possibles**, événement organisé à Draveil le 1^{er} octobre, dont le CODEV pourrait être acteur d'un stand mutualisé sur la démocratie locale avec d'autres CODEV de l'Essonne. Anne ROMEUR est chargée d'informer les organisateurs du Village des Possibles de l'intention du CODEV de participer à cet événement. Le CODEV doit s'organiser.
8. **formations**, trois propositions pour septembre/octobre 2023 :
- Introduction à l'urbanisme
 - Quel urbanisme au regard des enjeux climatiques ?
 - Fresque du climat

BILAN DE LA SEQUENCE 2021-2022

(avec la présentation des cahiers de préconisations)

a. Mot des co-présidents et échanges

Le CODEV regrette qu'Aurélié Gros ne soit pas présente à la plénière. Il aurait aimé avoir son ressenti et un retour sur le bilan de la séquence 2021-2022. Il s'interroge également sur son rôle de représentation du CODEV auprès de l'Agglomération : si elle ne le fait pas, qui le fera ?

Toutefois, il a été relevé qu'Aurélié Gros a mis le CODEV et ses travaux en avant à la réunion de lancement de la concertation alimentation du 1er juin 2023.

Le CODEV constate qu'il est considéré par l'Agglomération, notamment par le Président et son cabinet et aimerait savoir s'il n'y a que le Président de l'Agglomération qui est investi vis-à-vis des travaux de l'instance.

NOTA : Maintenant, les élus connaissent mieux le CODEV, notamment grâce au séminaire des élus et via leurs travaux sur l'alimentation. Vigilance : ne pas se faire instrumentaliser

Le CODEV trouve que la "*concertation*" alimentation menée par un bureau d'études pour l'Agglomération, et cela dès le premier atelier, n'a pas été suffisamment préparée en termes d'informations (peu de participants) et de travail demandé aux participants.

b. Bilan 2021-2022 (En annexe)

Ce bilan sera mis à disposition de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet du CODEV.

c. Présentation des cahiers de préconisations

Les co-référents présentent les cahiers de préconisations travaillés par chacun des groupes, et échangent avec les membres du CODEV.

POINT D'ETAPE POUR CHACUN DES GROUPES :

Économie circulaire

Manque encore un retour écrit officiel de Germain DUPONT sur le cahier de préconisations. Le CODEV demande à Aurélié GROS de voir avec Germain DUPONT pour une réponse rapide et lancera le suivi/ "service après-vente" en septembre. Cependant, dès juillet, le groupe de travail a relancé Germain DUPONT pour avoir ce retour.

Urbanisme

Un premier retour écrit a été transmis au CODEV. Considérant qu'il manque des réponses, le CODEV poursuit ses échanges avec la Communauté d'Agglomération.

Dans le cadre de l'InterCODEV Île-de-France, le CODEV GPS et le CODEV de Saint-Quentin-en-Yvelines entreprennent des travaux sur le SDRIF-E - démarrage prévu en juillet. Tout membre intéressé par ce travail peut le signaler à Jean-Pierre LE BRETON.

Point de vigilance concernant le SCoT : le CODEV aura à donner son avis.

Agriculture & alimentation

Suite à auto-saisine sur le thème, Michel BISSON a proposé au CODEV d'aller à la rencontre des habitants et acteurs du territoire (avril/juillet 2023) pour « tester » leurs préconisations.

Un jeu « *Alimentation positive* », reprenant les 14 préconisations, a été créé en collaboration avec le service participation et le cabinet du Président de la communauté d'agglomération,

avec l'objectif de consulter les habitants et acteurs et de dégager 5 préconisations prioritaires.

Portés par le Service Participation et le cabinet de Michel BISSON, ces ateliers sont co-animés par le Conseil de développement. Plus de 500 personnes ont déjà été consultées (juillet 2023).

Cependant, après la séquence de consultation des habitants, le CODEV restera vigilant à avoir un retour écrit sur l'ensemble de ses préconisations et sur la mise en œuvre et le suivi des 5 préconisations prioritaires.

POINT FONCTIONNEMENT CODEV

Rappel du cadre de fonctionnement actuel du CODEV

- Une délibération cadre qui instaure les relations entre la communauté d'Agglomération et le CODEV ;
- Travail de groupes avec co-référents ;
- Une collégiale pour coordonner les travaux des groupes ;
- Une gouvernance (co-présidence) qui représente le CODEV et assure le respect des règles (relations avec les élus et fonctionnement du CODEV) ;
- Formation du CODEV et démarche « *d'aller vers* » les habitants et acteurs du territoire ;

Pour certains, ce mode de fonctionnement ne va pas, avec la nostalgie du fonctionnement du Conseil de Développement de Sénart. Pourtant, force est de constater que le travail du CODEV est aujourd'hui mieux considéré et mieux pris en compte sur certaines thématiques. Restent deux points de vigilance :

- Un manque flagrant d'informations de la part de l'Agglomération, particulièrement en amont des projets, informations pourtant essentielles pour permettre au CODEV de travailler (cf. Compte-rendu, point « *Divers* ») ;
- La prise en compte des travaux du CODEV, ou du moins un retour sur ces travaux (un retour effectif écrit de la communauté d'agglomération sur les cahiers de préconisations) ;

Encore des difficultés :

- **Attractivité du CODEV** : le CODEV demande à la Communauté d'Agglomération de le soutenir dans ses campagnes de recrutement et estime que c'est par les thématiques qu'il va pouvoir mobiliser de nouvelles personnes.
- **Fragilité de la relation avec les élus communautaires** : comme déjà évoqué, le CODEV compte sur les élus et particulièrement sur Aurélie GROS pour porter leurs travaux, favoriser une meilleure communication avec les services de l'Agglomération (notamment l'accès à l'information) ...

En débat :

- L'assiduité des membres du CODEV ?
- Un nombre d'avis annuel ?
- Expérimenter/tester les préconisations retenues (avec suivi par le CODEV) ?
- La posture des membres du CODEV, parfois ambiguë, quand ils rencontrent les acteurs du territoire ?

Un sujet :

Démocratie représentative ≠ démocratie participative

Décision du CODEV

Dans le respect du règlement intérieur, est décidé le renouvellement de la gouvernance pour novembre 2023. Est proposé une prise de fonction en janvier 2024. Début septembre, un processus "élection" sera présenté au CODEV.

CHOIX DES THEMATIQUES

Suite à un sondage en amont de la plénière dans lequel étaient exposés un certain nombre de thématiques, le CODEV décide de travailler sur deux thèmes :

- Les bords de Seine et leurs usages/PNU ;
- Alimentation : accès aux produits locaux.

Est acté que le Service Participation informe Grand Paris Sud de la décision du CODEV et demande toute information utile à ces travaux. De même que le Service Participation informe les élus en charge de la volonté du CODEV de les rencontrer. Tout cela pour permettre un démarrage des groupes de travail en septembre 2023.

Les thématiques mises de côté (gestion de l'eau, forêt, culture & patrimoine, urbanisme, ...) pourraient être travaillées au sein des deux nouveaux groupes constitués ou en avis « flash ».

Ces avis « flash » proposés par le CODEV, seraient portés par des groupes de réflexion, puis présentés au CODEV et soumis au vote de ses membres pour savoir s'ils sont présentés à la Communauté d'Agglomération (notion d'avis « flash », si validé par le CODEV sera à intégrer dans le règlement intérieur).

Rappelant que concernant les cahiers des groupes de travail, ceux-ci ne sont pas soumis à vote avant d'être remis à Grand Paris Sud. L'avancée des travaux de chaque groupe est présentée en collégiale qui rassemble les référents des groupes de travail.

L'idée d'organiser des restitutions des travaux du CODEV à la population est émise et à travailler. Tout comme l'idée d'organiser une remontée des informations dont le CODEV aurait connaissance (notamment lorsqu'il rencontre les habitants et acteurs) vers les membres du CODEV et à la communauté d'agglomération.

L'idée d'une saisine sur la reprise en compte de la biodiversité sur l'Ecopôle est émise.

DIVERS

9. Communication des informations

Le CODEV estime qu'il y a un réel sujet d'accès à l'information et de communication avec l'Agglomération. Il voudrait mieux faire connaître ses travaux auprès des élus. Proposition est faite de faire partie des comités de pilotage de la collectivité. S'est aussi posée la question d'avoir des élus et/ou conseillers communautaires référents pour toucher tous les habitants de Grand Paris Sud.

Le CODEV constate qu'un certain nombre de services de la Communauté d'Agglomération ne donne pas suite aux demandes d'informations et que c'est un vrai problème.

NOTA : Le CODEV souhaite avoir les informations utiles à ses travaux et, au-delà, avoir les informations sur les projets dits "*structurants*" de Grand Paris Sud, en amont et non une fois que tout est décidé.

Concernant la transmission des travaux du CODEV aux agents et élus : a été évoquée l'utilisation de la liste de diffusion globale de la communauté d'Agglomération, avec l'envoi d'un mél contenant les liens vers tous les cahiers de préconisations, depuis l'adresse codev@grandparissud.fr. Voir également la possibilité de présenter les travaux du CODEV dans la lettre de diffusion (version numérique) des agents de Grand Paris Sud.

Concernant les élus, il est demandé à Aurélie GROS de faire une information aux élus de l'Agglomération à l'occasion d'un Conseil Communautaire.

NOTA : une demande doit être faite au cabinet du Président (Service Participation et Aurélie GROS)

10. Intercodev Île-de-France

Le CODEV est revenu sur la première réunion visio en juin avec l'Intercodev Île-de-France. Les objectifs de ce collectif ne sont pas encore clarifiés. Le CODEV GPS souhaiterait rencontrer les 8 autres CODEV à l'occasion d'un événement en présentiel (estimé plus utile que la réunion mentionnée).

11. **Autre sujet : le Village des Possibles**, événement organisé à Draveil le 1er octobre, dont le CODEV GPS pourrait être acteur d'un stand mutualisé sur la démocratie locale avec d'autres CODEV de l'Essonne. Anne ROMEUR est chargée d'informer les organisateurs du Village des Possibles de l'intention du CODEV de participer à cet événement. Le CODEV doit s'organiser.

12. **Concernant les formations**, trois propositions pour septembre/octobre 2023 :

- Introduction à l'urbanisme
- Quel urbanisme au regard des enjeux climatiques ?
- Fresque du climat

NOTA : Suite à la plénière, un certain nombre de membres demande à que soit bien respecté l'ordre du jour. A été constaté que des discussions traînent en longueur, voire n'ont aucun lien avec l'ordre du jour, et pénalisent celles et ceux qui ont préparé une intervention pour la réunion, tout en rallongeant le temps de plénière.

ANNEXE : BILAN 2021/2022

2021-2022 : Durant ces deux années, dans une période parfois compliquée (crise du COVID), avec le travail de la co-rédaction de la délibération qui régit désormais les relations entre le CODEV et la communauté d'Agglomération, la mise à jour du règlement intérieur, la concrétisation des outils de communication, la production de 3 cahiers de préconisations, le CODEV a souhaité renforcer sa relation partenariale avec les élus et l'administration, avec la volonté d'être utile.

Un nouveau cycle s'ouvre donc. Cependant, le CODEV reste vigilant à « *la suite* » qui sera donné aux préconisations qu'il a remises aux élus. Cette suite est considérée comme un préalable (engagement de l'Agglomération) aux futures interactions. Avec un CODEV qui ne veut pas être considéré comme un prestataire de services et qui attend des mises en œuvre concrètes de ses préconisations.

Urbanisme/SCoT : « *Pour un SCoT adapté aux enjeux futurs de sobriété foncière et de reconquête des paysages* » : Il s'agissait d'une saisine. Le groupe a remis officiellement son cahier de préconisations en décembre 2022 à Stéphane RAFFALLI et demande un retour détaillé sur celles-ci.

Agriculture et nouveaux modes de consommation : « *Pour de nouveaux modes de consommation : Changer nos pratiques et habitudes alimentaires* » : Il s'agissait d'une auto-saisine. Le groupe a remis officiellement son cahier de préconisations en décembre 2022 à Michel BISSON & Michel SOULOUMIAC. Michel BISSON a proposé au groupe d'aller à la rencontre des habitants et acteurs du territoire (avril/juillet 2023) pour « tester » leurs préconisations. Un jeu « *Alimentation positive* », reprenant les 14 préconisations, a été créé, avec l'objectif de consulter les habitants et acteurs et de dégager 5 préconisations prioritaires.

Portés par le Service Participation et le cabinet de Michel BISSON, ces ateliers sont co-animés par le Conseil de développement. Plus de 500 personnes ont été consultées (juillet 2023).

Economie circulaire : « *En 2023, faisons des déchets une ressource* » : Il s'agissait d'une auto-saisine. Le groupe a remis son cahier de préconisation à Germain DUPONT (avril 2023) et attend un retour écrit.

Pour ces 3 groupes, la communauté d'Agglomération doit faire un retour écrit sur les cahiers de préconisations.

Communication : Dispensé de saisine ou auto-saisine, dans un rôle de « *fonction support* », le groupe a organisé les outils de communication du CODEV (flyers de recrutement, guide du CODEV, invitations...). Il a finalisé la mise à jour de l'espace Internet et l'accompagnement du CODEV dans le recrutement de nouveaux membres. Si le CODEV dispose d'une large gamme d'outils de communication interne et une vitrine externe (son espace internet), le recrutement de nouveaux membres et la lisibilité de son action nécessite un soutien (Agglomération, communes).

Relations CODEV/habitants : Groupe sur la thématique « *C'est quoi habiter Grand Paris Sud ?* » et qui a déjà travaillé avec les services de l'Agglomération sur un questionnaire qui porte sur la même thématique. Culture, sport, santé, agriculture, aménagement du territoire, alimentation, patrimoine... Le CODEV souhaite solliciter la population, dans une démarche « *d'aller vers* » et s'appuiera sur les travaux de ce groupe.

QUELQUES CHIFFES CLE 2021

Nombre d'ateliers

Groupe Agriculture/Alimentation : 6
Groupe Communication : 16
Groupe Règlement intérieur : 3
Groupe relations CODEV/Habitants : 13
Groupe économie circulaire : 6
Groupe Urbanisme/SCoT : 3

Réunions Co-présidence & collégiale : 5
Formations : 5
Sorties, formations, rencontres, débats : 11
Relations avec Agglomération : 19
Productions : 1
Nombre de présence individuelle : 371

Nombre d'heures CODEV

811 heures, soit 108 journées (base de 7h30/jour)
(178h heures en sessions), soit 23,7 jours (base de 7h30/jour)

QUELQUES CHIFFES CLE 2022

Nombre d'ateliers

Groupe Agriculture/Alimentation : 10
Groupe Communication : 6
Groupe Règlement intérieur : 1
Groupe relations CODEV/Habitants : 8
Groupe économie circulaire : 6
Groupe Urbanisme/SCoT : 9

Réunions Co-présidence & collégiale : 5
Formations : 4
Sorties, formations, rencontres, débats : 5
Relations avec Agglomération : 8
Productions : 4
Nombre de présence individuelle : 320

Nombre d'heures CODEV

795 heures, soit 106 journées (base de 7h30/jour)
(155,5 heures en sessions), soit 20 jours (base de 7h30/jour)